Abdoulaye, déjà connu de la justice, blesse une mère et son fils après avoir percuté leur véhicule au terme d'une folle course-poursuite à Tours (37)

29/11/2023 à 20h07



« J'ai entendu les gyrophares et puis… Je revois cette peur sur le visage de mon fils… », sanglote la maman. Vendredi 17 novembre 2023, vers 22 h 40, Abdoulaye C. a tenté d'échapper aux forces de sécurité intérieure qui venaient de repérer son véhicule et son hésitation au cœur du quartier de l'Europe. (…)

Pris en chasse, Abdoulaye C. a pris de nombreux risques au volant de la Renault Clio prêtée par un ami. Une épave avec laquelle il a sillonné Tours-Nord au mépris de toutes les règles. Dans sa course, estimée *« à plus de 80 km/h »* par les policiers, il avale les stops et les feux rouges, emprunte plusieurs ronds-points en contresens, franchit un terre-plein pour semer l'équipage lancé à ses trousses. (…)

« Je n'en suis pas fier, ce n'est pas ce que je voulais. » Une rédemption que les magistrats ont confrontée à son casier judiciaire, dont deux mentions redessinent des faits divers

aux circonstances similaires. *« Ce jeune homme a déjà blessé au volant, ce jeune homme a déjà conduit sous stupéfiants* [cannabis et cocaïne ont été révélés par les analyses] *et sans permis, ce jeune homme prend tous les risques »*, a insisté le substitut du procureur, Florent Carpentier.

Abdoulaye C. s'était rendu de lui-même au commissariat *« pour assumer »*, a pu revendiquer son avocate : mercredi, il a été condamné à un an de prison ferme* avec mandat de dépôt.

**Douze mois de prison dont six assortis d'un sursis probatoire auxquels se sont ajoutés six mois de sursis prononcés en septembre 2020.*

La Nouvelle République

(Merci à Mérovée.)